

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 avril 2014

---

**ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1861)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 21

présenté par  
M. Arnaud Leroy

-----  
**ARTICLE 41**

Substituer à l'alinéa 15 les deux alinéas suivants :

« 2° À la fin du deuxième alinéa de l'article L. 5442-10, les mots : « ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen » sont supprimés ;

« 3° À l'article L. 5442-14, les mots : « ou de l'État partie à l'accord sur l'Espace économique européen » sont supprimés. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de correction rédactionnelle.